

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 22 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absent excusé : PUYRENIER Alain

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18



Délibération 2023-22 : Renouvellement des membres de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux (Bucy Saint Liphard)

Considérant que le mandat des membres de cette commission est de 5 ans et qu'il arrive à échéance le 17 juin 2023,

Vu que messieurs BOTHEREAU et ROUSSARIE représentent actuellement la mairie de Huisseau-sur-Mauves au sein du collège « Collectivités Territoriales » dans cette commission et qu'ils se portent candidat pour un nouveau mandat,

Il est proposé au conseil de renouveler leur mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction du mandat de messieurs BOTHEREAU et ROUSSARIE, à compter du 17 juin 2023, et ce pour les 5 prochaines années.

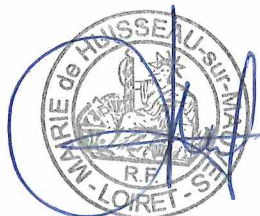
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 29/03/2023

La secrétaire de séance
Amélie TOTTEREAU-RETIF



Le Maire
Jean-Pierre BOTHEREAU

